

Envoyé en préfecture le 14/05/2024

Reçu en préfecture le 14/05/2024

Publié le 14/05/2024

ID : 039-243900420-20240513-93_2024-DE

Berger
Levrault

Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 13 mai 2024

Date de convocation
07 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 13 mai à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Attribution de subvention – Commune de Mouchard
N°93/2024

Nombre de membres

11

Présents

9

Représentés

0

Excusés

2

Votants

9

Présents

Mesdames Pate, Giancatarino.

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Truchot, Chevanne, Théry Vuillet.

Excusés Mme Hählen, M. Ramaux.

Absents

Vu l'article 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la demande de la commune de Mouchard pour l'organisation du Tour de l'avenir en tant que ville-départ,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Attribue une subvention de 1 000€ à la commune de Mouchard.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Virginie Pate
Secrétaire de séance

